
Présidence : Ukraine

948^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 3 juin 2020 (par vidéoconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 10

2. Président : Ambassadeur Y. Tsymbaliuk

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a rappelé au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) les modalités techniques de la conduite des séances du FCS en recourant à la technologie de la téléconférence vidéo durant la pandémie de COVID-19 (FSC.GAL/37/20 OSCE+).

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *A propos de l'agression en cours contre l'Ukraine et de l'occupation illégale de la Crimée par la Russie* : Ukraine (FSC.DEL/121/20) (FSC.DEL/121/20/Add.1), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/116/20), Royaume-Uni (FSC.DEL/112/20 OSCE+), Canada, États-Unis d'Amérique
- b) *A propos de l'intention de la Présidence du FCS d'apporter des changements aux journaux des séances plénières du FCS* : Fédération de Russie, Président
- c) *A propos de la situation en Ukraine et dans son voisinage* : Fédération de Russie, Ukraine, Canada

Motion d'ordre : États Unis d'Amérique

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Contributions extrabudgétaires des États-Unis d'Amérique au projet intitulé « Incorporation of Cyber-related Activities on the OSCE Communications Network » : États-Unis d'Amérique (annexe 1)*
- b) *Réunion du Groupe informel d'Amis sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et les stocks de munitions conventionnelles (SMC), tenue le 28 mai 2020 en recourant à la technologie de la téléconférence vidéo : Présidente du Groupe informel d'Amis sur les ALPC et les SMC (Lettonie) (annexe 2)*
- c) *Neuvième Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, prévu le 10 juin 2020 en recourant à la technologie de la téléconférence vidéo (FSC.GAL/59/20 OSCE+) : Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Roumanie)*
- d) *Document de réflexion sur les contributions du FCS à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, prévue à Vienne du 23 au 25 juin 2020 (FSC.DEL/114/20 Restr.) : Coordonnateur du FCS pour la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2020 (Grèce)*

4. Prochaine séance :

Mercredi 17 juin 2020, à 10 heures, par vidéoconférence



948^e séance plénière

Journal n° 954 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Merci, Monsieur le Président.

Les États-Unis tiennent à informer le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) qu'ils ont affecté une contribution de 25 200 euros au projet extrabudgétaire numéro 1102140 intitulé « Incorporation of Cyber-related Activities on the OSCE Communications Network ».

Cette contribution permettra de financer intégralement le logiciel nécessaire pour mettre en œuvre la Décision n° 5/17 du FCS conformément aux décisions n° 1106 et n° 1202 du Conseil permanent. Cela étoffera le Réseau de communications de l'OSCE afin de faciliter l'échange sécurisé d'informations non classifiées sur les cyberincidents, ajoutant un nouvel outil à la panoplie d'outils à la disposition des experts de la cybersécurité et des responsables politiques dans nos capitales. Nous espérons sincèrement que cette expansion renforcera la confiance et la coopération au sein de notre communauté, et qu'elle réduira en définitive le risque d'erreurs d'appréciation ou de conflits dans le cyberspace.

Ce projet extrabudgétaire comprend aussi une rubrique distincte permettant au Centre de prévention des conflits d'acquérir le matériel nécessaire pour que les États participants puissent bénéficier, si nécessaire, d'un terminal de réseau de communications supplémentaire. Nous encouragerons d'autres donateurs et veillerons, au sein du Groupe de travail informel créé par la Décision n° 1039 du Conseil permanent et placé sous la direction avisée de l'Ambassadeur de Hongrie Karoly Dan, à faire en sorte que la partie matérielle de ce projet soit financée de façon adéquate afin que les États participants qui souhaitent se servir de ce système puissent le faire.

Monsieur le Président, je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.



948^e séance plénière

Journal n° 954 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU GROUPE INFORMEL
D'AMIS SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET LES
STOCKS DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES (LETTONIE)**

Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues,

En ma qualité de Présidente du Groupe de travail informel sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et les stocks de munitions conventionnelles (SMC), je saisis cette occasion pour vous informer de la dernière en date des réunions du Groupe, qui s'est tenue le 28 mai 2020 en recourant à la technologie de la vidéoconférence.

La réunion, à laquelle 65 participants de 33 États participants de l'OSCE et de la Section d'appui au Forum ont pris part, a servi de plateforme aux délégations nationales et aux experts de la question dans les capitales pour débattre des échanges d'informations sur les ALPC et les transferts d'armes classiques et, plus précisément, pour recenser les problèmes qui se posent et déterminer des moyens d'optimiser le travail effectué.

Les échanges d'informations sont un élément important des engagements des États participants ; ils constituent en outre une mesure de confiance et de sécurité. Au fil des années, le mandat du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) s'est élargi, tant sur le plan du nombre que des types de soumissions nationales. Les échanges d'informations sur les ALPC en particulier sont prévus dans plusieurs documents et décisions du FCS. Honorer les engagements en matière de notification est difficile, non seulement pour les États participants, mais aussi pour la Section d'appui au FCS, qui recueille les données pertinentes, publie des rapports mensuels, trimestriels et annuels, et archive les soumissions nationales.

La réunion virtuelle susmentionnée du Groupe informel d'Amis sur les ALPC et les SMC a été bien suivie et les États participants se sont déclarés favorables à une réharmonisation du questionnaire de l'OSCE sur les ALPC avec le modèle correspondant utilisé par le Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies. Si les États participants le souhaitent, je suis disposée à convoquer une nouvelle réunion du Groupe informel d'Amis sur ce sujet dans un proche avenir.

Un document résumant les débats tenus à la récente réunion du Groupe et proposant les prochaines étapes sera rédigé. Ce document, de même que l'exposé fait par la Section d'appui au FCS, seront distribués en temps voulu aux États participants.

Je tiens à remercier l'ensemble des participants et toutes les distinguées délégations des États participants de l'OSCE qui ont apporté leur soutien à cette réunion et contribué à son succès.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à la Section d'appui au FCS pour ses avis d'experts et son soutien technique extrêmement précieux.

Merci beaucoup de votre attention.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.